



Recidive alcool ordonnance pénale

Par **Niquette**, le 17/01/2023 à 17:21

Bonjour
Mon fils passe le 4 avril en ordonnance pénale délictuelle
L'avocate va faire un courrier circonstancié au juge car il a un suivi en addictologie
En 2022 il a fait épilepsie scarifications deliriums tremens
A sa sortie de neurologie il était à 8 comprimés de valium et il a eu un accident il a perdu le contrôle du véhicule et est allé dans un trottoir aucun blessé fort heureusement
Elle nous a dit qu'il n'aurait pas d'amende car le reste à vivre est inférieur au RSA
Elle a demandé à mon fils s'il serait d'accord pour peine d'intérêt général il a dit oui car obligation de soins il a déjà un suivi
Son permis va lui être retiré mais il ne conduisait plus sa voiture depuis mai 2021 car après avoir eu son permis temporairement un an il est passé devant la commission médicale avec gamma gt bons mais les médecins ont demandé CDT il ne les a pas donnés il s'est découragé
Du coup il a une voiturette mais elle est en panne
L'avocate dit qu'on ne peut pas la confisquer
Mon fils pourra-t-il conduire sa voiturette ou pas
Pensez-vous que les travaux d'intérêt général vont être acceptés vu la situation de mon fils
Il a un rendez-vous de préadmission le 31 janvier pour un centre de postcure d'une durée de 3 mois
Il est en attente de rentrer
Pensez-vous que le juge peut tenir compte de tout cela et être plus clément
N par exemple en annulant le permis moins longtemps
Il est en AAH et RQTH
Merci de votre réponse

Par **jodelariege**, le 17/01/2023 à 19:24

bonsoir
"Le dosage de la CDT (Carbohydre Deficient Transferrin) révèle une consommation excessive et chronique d'alcool" pourquoi n'a-t-il pas donné son taux de CDT? cela va lui porter tort

Par **Niquette**, le **17/01/2023** à **23:01**

Comme je vous l'ai dit il s'est découragé complètement car il pensait récupérer son permis car il avait les gamma gt dans les normes et on lui a dit d'attendre 6 mois pour les donner la limite était donc 23 novembre. Entre temps il a fait des scarifications il a été 2 fois en HP et ensuite un sevrage et un delirium tremens raison pour laquelle il est allé en neurologie. Vous dites que cela va lui porter tort mais dans quel sens ? Si il avait donné les CDT bons et récupérer son permis il aurait pu avoir l'accident de la même manière 8 comprimés valium plus alcool c'est comme cela qu'il a perdu le contrôle il a somnolé. C'est très difficile de se sortir d'addiction. Merci de votre réponse si vous pouvez. Préciser